



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LOT-ET-GARONNE

DDT/UMI

**enquête publique unique préalable à
l'autorisation de construire et d'exploiter une canalisation de transport de gaz
et à la déclaration d'utilité publique
CZA – CONTOURNEMENT DE LA ZONE URBANISEE D'AGEN
Canalisation DN 200 Saint-Romain-le-Noble / Bajamont**

il sera procédé, du 05 mai 2014 inclus au 06 juin 2014 inclus, à une enquête publique unique préalable à l'autorisation de transport de gaz naturel et à la déclaration d'utilité publique des travaux relatifs au projet «Contournement de la zone urbanisée d'Agen - Canalisation DN 200 Saint-Romain-le-Noble / Bajamont».

Ce projet concerne les communes de Saint-Romain-le-Noble, Saint-Pierre-de-Clairac, Puymirol, Saint-Caprais-de-Lerm, Bon-Encontre, Pont-du-Casse, Sauvagnas et Bajamont.

le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Saint Pierre de Clairac.

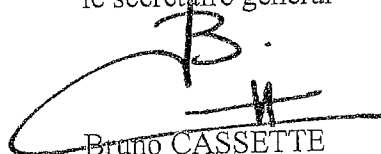
le dossier relatif au projet, contenant notamment une étude d'impact qui a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale, lui-même joint au dossier, restera déposé dans les mairies des huit communes désignées ci-dessus, durant toute la durée de l'enquête, pour être communiqué sans déplacement durant les heures d'ouverture à toutes les personnes qui voudraient formuler leurs observations sur le registre prévu à cet effet, côté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Des observations pourront également être adressées par correspondance à la mairie de Saint Pierre de Clairac, à l'attention du commissaire enquêteur, M. Jacques Sauvage .

En outre, ce dernier se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes :

- mairie de Saint-Romain-le-Noble : le 05 mai 2014 de 09h à 12h
- mairie de Saint-Pierre-de-Clairac : le 13 mai de 14h à 17h
- mairie de Saint-Caprais-de-Lerm : le 17 mai de 09h à 12h
- mairie de Bajamont : le 22 mai de 14h à 17h
- mairie de Sauvagnas : le 27 mai de 14h à 17h
- mairie de pont-du-casse : le 06 juin de 14h à 17h

Pour le Préfet,
le secrétaire général



Bruno CASSETTE